



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

### Pour publication immédiate

Cookshire-Eaton, le 8 juin 2022 – La Ville de Cookshire-Eaton tient à vous informer qu'elle n'est pas concernée ni de proche, ni de loin à la dispute impliquant la direction du Camping Coop Familiale du Prévert et un de ses locataires en lien avec la présumée non-émission d'un permis de construction ou de rénovation, tel qu'il fût reporté par le réseau de télévision de TVA, lors de son édition du midi du 8 juin 2022. Aucune demande officielle de permis ne fut logée auprès du Service d'aménagement et d'urbanisme de la Ville de Cookshire Eaton par le propriétaire des installations. Ce litige en est un qui oppose deux parties privées et elle est hors de la responsabilité de la Ville, laquelle agit de bonne foi en réitérant la procédure le 7 juin 2022 et dont le suivi devenait de leur ressort.

Nous tenons de préciser que le Camping Coop Familiale du Prévert est entièrement responsable de la réglementation régissant les dimensions et autres conditions d'un contrat de location de ses installations et terrains situés à l'intérieur de ses limites. Par conséquent, toutes les demandes de permis construction ou de rénovation soumises à la Ville de Cookshire-Eaton par le Camping Coop Familiale du Prévert sont analysées par celle-ci en tenant compte de la réglementation en vigueur.

### À propos de Cookshire-Eaton

Issue de la fusion des municipalités de Cookshire, du Canton Eaton et de Sawyerville, Cookshire-Eaton occupe un vaste territoire situé au cœur même de la belle région des Cantons-de-l'Est dans la MRC du Haut-Saint-François.

Forte de sa proximité avec la Ville de Sherbrooke et son accès facile vers les États du New Hampshire et du Vermont, Cookshire-Eaton reflète l'union d'une campagne vivante au charme bucolique, à une gamme de services de proximité impressionnante.

– 30 –

Source :

Claude Leclair

Directeur, Communications

Ville de Cookshire-Eaton

819 560-8585, poste 2311

[cookshire-eaton@hsfqc.ca](mailto:cookshire-eaton@hsfqc.ca)